

Lourdes, le 9 septembre 2026

Lourdes (65)

Centre de santé : ouverture imminente !



Mardi 8 septembre, le Maire Thierry Lavit, Jean-Pierre Bassetti, délégué à la santé, Emmanuelle Bégué-Loncan, directrice générale des services, Agnès Duvocelle, coordinatrice du Centre de Santé, ont présenté à la presse le futur Centre de santé Municipal Didier Garnier, à quelques jours de son ouverture. Ils étaient accompagnés de la première médecin, de l'infirmière et de la secrétaire. Après plusieurs années de travail, de concertation et de travaux, le projet, inscrit au Plan Avenir Lourdes (action n°53), entre dans sa dernière ligne droite : les premiers patients devraient être accueillis lors de la seconde quinzaine de septembre.

Aujourd'hui, le projet prend forme dans les anciens locaux de la Trésorerie, 27, rue de Langelle. Le bâtiment a été entièrement rénové pour accueillir les professionnels et les futurs patients, avec trois cabinets médicaux, un cabinet infirmier, un cabinet de soins, deux salles d'attente, un espace d'accueil, des bureaux administratifs ainsi qu'une salle de réunion et un espace réservé au personnel. Les travaux représentent un investissement de près de 700 000 euros, soutenu par l'État, la Région Occitanie, le Département des Hautes-Pyrénées et la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
service-communication@ville-lourdes.fr / Tél. : 05 62 42 54 07
Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes
www.lourdes.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr

Un projet né d'un besoin très concret

À l'origine du Centre de santé, il y a la détermination du maire Thierry Lavit de répondre d'abord aux conséquences d'une réalité vécue par de nombreux Lourdais : la difficulté à trouver ou à conserver un médecin traitant. Lors du diagnostic réalisé pour construire le projet de santé, la Ville recensait plus de 2 000 patients sans médecin traitant, dans un contexte marqué notamment par plusieurs départs récents à la retraite.

Le projet a donc été construit à partir des besoins du territoire. Pendant près de trois ans, la Ville a rencontré les acteurs de la santé et du médico-social, les institutions, l'Agence Régionale de Santé (l'ARS), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ainsi que les médecins généralistes du secteur. Cette démarche de concertation a permis d'établir un diagnostic, de définir le projet de santé et de faire évoluer le futur centre en fonction des réalités locales. La Ville a également été accompagnée par la Fabrique des Centres de Santé et la Fédération des Centres de santé.

Le projet a finalement été validé par l'ARS et la CPAM en juin, ouvrant la voie à cette ouverture en septembre.

« Ce projet, nous le portons depuis longtemps, parce que nous sommes partis d'un constat très concret sur les difficultés d'accès aux soins à Lourdes. Mais notre ambition est plus large : nous voulons construire un véritable maillage de l'offre de santé sur notre territoire. Le Centre de santé municipal doit travailler en complémentarité avec les initiatives existantes et à venir, qu'elles soient publiques ou privées. Je pense notamment à SCANPY, au projet privé de santé à Anclades, avec plusieurs professionnels, mais aussi au futur hôpital commun. L'enjeu, c'est que toutes ces forces puissent s'articuler pour proposer aux Lourdais une offre de soins plus cohérente, plus accessible et plus solide. Et puis, un pôle de santé de cette ampleur est aussi un facteur d'attractivité : lorsqu'un médecin réfléchit à son installation, il regarde l'environnement dans lequel il va exercer. Lui proposer un territoire où il existe une offre médicale structurée, des équipements modernes, des confrères avec lesquels travailler et des projets qui se développent, c'est aussi mettre toutes les chances de notre côté pour qu'il choisisse Lourdes », explique Thierry Lavit.

Comment va fonctionner le Centre de santé ?

Le Centre de Santé Municipal ne sera pas simplement un lieu où plusieurs médecins exerceront côte à côte. Son principe repose sur un exercice coordonné, avec une équipe qui travaille collectivement autour des patients.

Lorsque le patient choisira d'être suivi par le Centre de santé, son médecin traitant sera le Centre de santé municipal, et non un médecin en particulier.

L'objectif est de permettre au patient d'être pris en charge par une équipe médicale plutôt que par un seul praticien, avec un suivi partagé et une meilleure continuité des soins.

Le but recherché est de croiser les regards et de mieux assurer le parcours du patient, plutôt que de fonctionner uniquement selon une succession de consultations individuelles.

Le Centre de Santé sera également connecté au reste du système de soins local. Lorsque la situation d'un patient nécessitera une prise en charge plus spécialisée, l'équipe pourra s'appuyer sur les relations développées avec les autres professionnels et structures du territoire.

Le centre est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Qui pourra être accueilli ?

La demande est déjà importante : 830 patients se sont fait connaître auprès de la Ville. Ils recevront un courrier les informant des renseignements pratiques. Le centre ne pourra cependant pas répondre immédiatement à l'ensemble de ces demandes. L'accueil va donc monter progressivement en puissance.

Dans un premier temps, la priorité sera donnée aux personnes qui n'ont pas ou plus de médecin traitant, avec une attention particulière portée aux patients en affection de longue durée (ALD).

L'objectif est de répondre en priorité aux situations dans lesquelles l'absence de médecin traitant pose le plus de difficultés.

Le nombre de patients accueillis augmentera ensuite progressivement, en fonction notamment de la capacité de l'équipe. La Ville prévoit l'arrivée de nouveaux médecins en 2027, afin de pouvoir répondre à une part plus importante de la demande.

Un centre ouvert progressivement

L'ouverture elle-même se fera par étapes.

Les premières consultations sont prévues à partir du jeudi 17 septembre.

Le secrétariat ouvrira les mardi 15 septembre de 8 h 30 à 12 h 30, puis le mercredi 16 septembre de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

A compter du 17 septembre, le secrétariat sera ouvert les mardis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h. Les mercredis, jeudis et vendredis, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Les horaires et jours d'ouverture seront ensuite élargis à partir du 1^{er} octobre avec l'arrivée d'un deuxième médecin et seront communiqués à ce moment précis.

La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone, au 05 62 42 85 23.

Cette montée en charge progressive est cohérente avec la philosophie du projet : il ne s'agit pas seulement d'ouvrir rapidement des cabinets, mais de construire une équipe médicale stable et coordonnée, capable à terme de prendre en charge davantage de patients.

Au-delà des consultations

Le projet de santé prévoit aussi un rôle plus large pour le centre. La prévention et les actions de santé publique y prendront une place importante, en lien avec les partenaires du territoire. Le centre a également vocation à accueillir des internes et à participer à la formation des personnels. L'idée est donc de faire du Centre Didier Garnier un maillon du parcours de santé des Lourdais, et pas un équipement fonctionnant en parallèle du reste de l'offre médicale.

Les médecins du centre participeront au tour de garde en place sur le territoire.

A propos du nom « Didier Garnier »

Lors du Conseil municipal du 23 juin 2026, les élus de la Ville de Lourdes ont approuvé la nomination du Centre de Santé Municipal "Centre Didier Garnier" en hommage à ce praticien hospitalier qui a consacré l'ensemble de sa carrière au Centre hospitalier de Lourdes, puis au Centre hospitalier Tarbes-Lourdes.

L'inauguration du Centre de Santé Didier Garnier sera organisée dans quelques semaines.

Centre de Santé Didier GARNIER

L'équipe du Centre de Santé Didier Garnier
vous accueille **sur rendez-vous**
À partir du jeudi 17 septembre 2026

Mardi :

8 h 30 - 12 h 30 et 15 h 30 - 18 h

Mercredi - jeudi - vendredi :

8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h

**La prise de rendez-vous se fait
par téléphone à partir du
mardi 15 septembre
au 05 62 42 85 23**

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi :

8 h 30 - 12 h 30

Mercredi - jeudi - vendredi :

8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 16 h

En dehors de ces horaires vous pouvez contacter :

- le **116 117** vous serez redirigé vers un cabinet médical
- le **15** si votre situation est urgente.

L'équipe du Centre de Santé Didier Garnier
27 rue de Langelles, 65100 LOURDES





© Service communication Ville de Lourdes



© Service communication Ville de Lourdes





© Service communication Ville de Lourdes



© Service communication Ville de Lourdes

